



# SAUF ERREUR, JE NE ME TROMPE JAMAIS !

ELBEUF-SUR SEINE, 25 NOVEMBRE 2021

Salle des fêtes de l'hôtel-de-ville

10<sup>ème</sup> édition

## PROGRAMME

8h30 : Accueil des participants autour d'un café

8h45 : Allocutions d'ouverture

- Monsieur le maire d'Elbeuf-Sur-Seine, M. Djoudet MERABET
- Monsieur le bâtonnier du barreau de Rouen, Me Jérôme HERCÉ
- Madame la présidente de la CARPA SEN, Me Audrey SARFATI
- Monsieur le président de la section SAF de ROUEN, Me Vincent SOUTY

MATIN : « ON VA DEGUSTER » : l'erreur de l'avocat

Modératrice : Gaëlle RIPOLL, avocate au barreau de Rouen

9h15 : « Le JEU DES MILLE EUROS »

Vincent PATRIMONIO, représentant de la société de courtage des barreaux (SCB)  
La responsabilité civile des avocats et les garanties de la SCB...

10h30 : Pause

10h45 : « BOOMERANG »

Marc ABSIRE, avocat au barreau de Rouen et ancien bâtonnier  
L'avocat de l'avocat...

12h15 : Echange avec le public

12h30 : Cocktail déjeunatoire sur place

APRES-MIDI : « REMEDE ET MELANCOLIE » : l'erreur du juge

Modératrice : Julia MASSARDIER, avocate au barreau de Rouen

14h15 : « Le Tribunal des flagrants délires »

Sylvain CORMIER, avocat au barreau de Lyon  
Réparer l'erreur du juge : le recours en révision

15h30 : Pause

15h45 : « Affaires sensibles »

Marc HÉDRICH, Magistrat, Conseiller à la Cour d'Appel de Caen, Président des cours d'assises de la Manche et de l'Orne

Illustration d'une erreur judiciaire : l'affaire Jules DURAND

17h00 : Echanges avec le public et conclusion

*Avec l'aimable participation de :*





## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à [saf.rouen@hotmail.fr](mailto:saf.rouen@hotmail.fr)

ou au Palais de Justice de ROUEN – Case 147

Renseignements : SAF ROUEN, 6 allée E.DELACROIX,  
76000 ROUEN ou [saf.rouen@hotmail.fr](mailto:saf.rouen@hotmail.fr)

### ENTREE GRATUITE SUR INSCRIPTION PREALABLE INDISPENSABLE

**Nombre de places limitées. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.**

**MERCI D'ADRESSER VOS DEMANDES EXCLUSIVEMENT A ROUEN**

**INSCRIPTION AVANT LE 15 NOVEMBRE 2021**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Mail : .....  
Barreau ou activité professionnelle : .....

Participera à la journée d'Elbeuf du 25 novembre 2021

Attention : l'inscription ne comprend pas le déjeuner.

Participera au déjeuner (cocktail déjeunatoire) et joint au bulletin d'inscription un chèque de réservation de 20 € à l'ordre du SAF de Rouen (à défaut, aucune place ne sera réservée pour le déjeuner) à remettre par voie postale à l'adresse ci-dessus ou à la case 147

### FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n°91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères de la décision du CNB n°2011-004 du 25 novembre 2011

SAF Organisme de formation n°11 75 54132 75

**Durée de la formation : six heures**

Pour valider la formation, il sera **INDISPENSABLE** d'émarguer la feuille de présence à chaque session de la journée de formation, le matin et l'après midi.

Une attestation de présence vous sera délivrée après la formation et une facture pour le déjeuner vous sera remise sur demande.